

Tout le match le scénario fut le même : domination arthésienne le plus souvent et contre-attaque dangereuses de La Tour qui joua un jeu plus direct tandis que certains « Maraichers » s'embarassent encore de dribbling stérils. Quoi qu'il en soit les Arthaziens devront faire mieux à l'avenir s'ils veulent retrouver une série supérieure. A noter le but des locaux inscrit par Vausseas à la 21' et l'égalisation de La Tour à la 48' mention au gardien faucignerand et côté Arthaz-Sports au libéro Gentile et au bouillant Gattry pour leur combativité.

L'équipe réserve en déplacement à Allinges a remporté la victoire sur le score de 2 à 1 (mi-temps 1 à 1); buts à la 7' d'Arthaz-Sports par

Signalons que toutes ces équipes de jeunes sont en Entente avec l'A.S. Nangy-Scientrier.

P.S.

AMBILLY

Nécrologie

Nous apprenons la disparition de M. Albert Ceccanti, né à Tunis en 1905, qui était comptable. Il rentra en France en 1958 pour s'installer à Ambilly. Il sera pendant une vingtaine d'années épicer, rue Ravier, puis rue des Ecoles. Figure connue et appréciée, il rejoint aujourd'hui son épouse, disparue il y a deux ans, avec qui il connut 60 années de vie commune.

Notre journal présente à la famille ses sincères condoléances.



L'équipe pupilles A de l'Entente Arthaz-Nangy Scientrier avec à ses côtés Moscato et Maréchal

chaque lundi
LE SPORT EN GRAND

votre quoti

Dauphiné mardi 17.9.91

SAINT-JUL

Bloc-

CONSEIL MUNICIPAL

Lycée : la délibération votée

Dans ce dossier « chaud » voici la délibération officielle votée par l'assemblée générale

Voici le contenu de la délibération votée par 20 voix et 6 oppositions et constituant l'approbation du dossier d'enquêtes parcellaire et préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) concernant le lycée collège. Hormis le débat sur lequel nous reviendrons il importait, pour une information complète de nos lecteurs que ce texte paraisse. En voici le contenu.

« Par sa délibération du 22 avril 91, le conseil municipal approuvait le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant l'implantation des nouveaux lycée collège sur les terrains appartenant au groupement foncier agricole de Chabloux (domaine David) et sollicitait du préfet l'ouverture des enquêtes s'y rapportant.

Celles-ci (parcellaire et préalable à la D.U.P.) ont eu lieu du 24 juin au

10 juillet 91, le commissaire enquêteur désigné étant M. Raymond Tardy.

Si les conclusions déposées par le commissaire enquêteur sont favorables à la déclaration d'utilité publique des projets de construction des nouveaux lycée collège et ouvrages annexes, elles sont plus nuancées (N.D.L.R.). En réalité, il s'agit d'un avis défavorable, en ce qui concerne le site proprement dit et ses accès; en effet, M. Tardy préconise, soit une implantation différente toujours à l'intérieur de la propriété concernée ou alors la réalisation de nouveaux accès du site par le haut depuis la route de Thairy avec l'abandon de la desserte par la voie dite péricentrique le long de l'Aire.

Aussi, pour tenir le plus grand compte de ces conclusions, je vous propose de confirmer la situation

des emplacements d'assiette des nouveaux établissements scolaires telle que figurant dans le dossier d'enquête et approuvée précédemment par le conseil municipal avec cependant une modification des accès qui s'effectueraient désormais par le haut depuis la route de Thairy. La voie péricentrique dont le tracé figure en contrebas du site proposé n'étant pas exclusivement lié à celui-ci mais envisagé à plus long terme dans le cadre plus général de la révision du P.O.S. comme étant un des éléments essentiels du développement de Saint-Julien dans les prochaines années.

Le projet d'implantation devrait en conséquence être complété par une modification du périmètre des emprises actuelles à la suite d'une étude qui pourrait être confiée à la S.E.D. H.S. déjà chargée du dossier.

■ Services de garde

Pharmacien. - Du 14 au 21 septembre :

Garde de jour : pharmacie Ferroud-Pasquier, 50.49.06.53 Saint-Julien; Mme Ferroud, 50.35.06.31 Mme Pasquier, 50.49.16.99.

Garde de nuit : pharmacie Ferroud-Pasquier.

Ambulances. - Du 16 au 23 septembre Saint-Julien Ambulances, 50.49.00.61.

Gendarmerie. - 50.49.20.44.

Shaolin Mon, c

L'école d'arts martiaux de Haute-Savoie Shaolin Mon propose la pratique d'un art martial qui remonte à ses origines : katas de karaté, Shorin Ryu, wu shu chinois. Cette pratique se compose de mouvements simples et complexes, lents et dynamiques internes et externes exécutés seul ou avec partenaire, adaptés à l'âge et aux aptitudes de chacun, assurant ainsi à chaque pratique une évolution constante.

REIGNIER

FILLINGES

Une rentrée sans problème

La première semaine de septembre accélère généralement et aiguise les problèmes de rentrée scolaire. A Fillinges, commune du canton de Reignier, c'est en toute sérénité que M. Gavard, maire, attendait ce rendez-vous.

En effet, les travaux entrepris

Actuellement sept classes, trois maternelles et quatre primaires fonctionnent dans les locaux neufs ou rénovés, mais la vie continue et la progression de l'habitat doit être prise en compte, en conséquence une prochaine tranche de travaux concernant la transforma-

des bâtiments est adaptée à la mise en place des nouveaux cycles de fonctionnement qui deviendront effectifs à partir de janvier 1992. Ajoutons qu'une cantine, bien équipée elle aussi, qui peut recevoir les enfants de la maternelle au CM2, complète les possi-

M. Delechaux, Mme Cheneval, Mlle Jaccoud, sous la direction de M. Gay, se partagent 97 enfants,

aucune des classes du CP au CM2 ne dépassant 25 enfants. En maternelle, dont la direction est as-